...s soins de son fils, accouru en toute hâte, chez son cousin, M. Hoopline, rue de la Clef, 20.

M. Maurice Plouy, 38 ans, menuisier, conseiller municipal à Haubourdin, porte des contusions sur tout le corps ; il avait eu dans la collision ses vêtements et son parapluie déchirés. Ce blessé put regagner son domicile en tramway.

La quatrième personne qui fut renversée, une femme, n'avait eu que de légères contusions ; elle ne s'est pas fait connaître.

MM. Merlin et Schwoob se rendirent au poste de police avec les blessés et furent avec deux témoins, MM. Paul Butin, rue de la Grande-Chaussée, 33, et Webert, rue Nationale, 42, entendus par M. Marmontel, commissaire de permanence.

Un rapport détaillé des circonstances dans lesquelles se produisit l'accident sera adressé au parquet.

L'engraissement des canards

L'Académie des sciences a pris connaissance d'un travail de M. Magnan sur l'engraissement des canards. Il résulte de ces expériences que les canards nourris avec de la viande deviennent rapidement très gros. On obtient le même résultat, mais beaucoup plus lentement, avec une nourriture végétale. L'alimentation aux poissons ou aux insectes ne donne que des résultats inférieurs.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A LIESSIES, de **M. Charles Lhomme**, ancien maire de Liessies, ancien conseiller d'arrondissement, président du conseil paroissial et de la confrérie du T.-S.-Sacrement, décédé à l'âge de 77 ans, après avoir pieusement reçu les sacrements de l'Eglise.

La mort de M. Lhomme sera vivement ressentie par la paroisse de Liessies-Willies où pendant sa longue vie il s'est distingué par sa vie chrétienne, sa grande charité pour les pauvres, son dévouement à toutes les bonnes œuvres.

Les funérailles auront lieu mercredi prochain, 5 juin, à 11 heures.

A VIESLY, de **M. Ernest Démont**, décédé vendredi soir, dans sa 53e année, muni des Sacrements.

Le défunt était le père de M. A. Démont, vicaire à Denain (Sacré-Cœur).

Les funérailles ont lieu aujourd'hui, à Viesly, à neuf heures et demie.

Jeudi, ont eu lieu, à **GODEWAERSVELDE**, les funérailles de **Mme Henri Deves-Maerten**, décédée à l'âge de 80 ans.

Dans l'assistance on remarquait M. Hameaux, doyen de Steenvoorde ; MM. Castier, maire, son adjoint et plusieurs conseillers municipaux ; Decanter, conseiller d'arrondissement, maire de Boeschèpe ; Gillools, maire d'Eecke ; Parmentier, maire de Steenvoorde ; Ernest Dejonghe, adjoint ; le docteur Savage, etc.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

ELIXIR des PÈRES CHARTREUX « Tarragone » souverain dans syncopes, indigestions. En vente : Epiceries et Pharmacies. 060-2

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — A partir du 1er juillet 1912 :

M. Dupuis, chef de gare à Aulnoye, est nommé chef de gare à Abbeville.

M. Favereaux, chef de gare à Doullens, est nommé chef de gare à Aulnoye.

M. Albertini, chef de station à Trith-St-Léger, est nommé chef de gare à Doullens.

M. Evrard, sous-chef de gare à Tergnier, est nommé chef de station à Trith-St-Léger.

M. Corcy, sous-chef de gare à Roubaix, est nommé sous-chef de gare à Paris.

M. Herrinet, intérimaire au Nouvion, est nommé sous-chef de gare à Roubaix.

M. Evridan, employé intérimaire à Loos, est nommé même emploi au Nouvion.

M. Lacombe, receveur chef de la grande vitesse à Libercourt, est nommé même emploi à Berguette.

M. Carpentier, employé à Pont-de-la-Deûle, est nommé receveur-chef de la grande vitesse à Libercourt.

M. Dormignies, employé à Libercourt, est nommé receveur-chef de la petite vitesse même gare.

M. Simoulin, sous-chef de manœuvres à Somain, est nommé au même grade à Lille-St-Sauveur.

M. Munier, facteur mixte à Aulnoye, est nommé employé à Sains-du-Nord.

M. Beltzund, facteur mixte à Fourmies, passe à Aulnoye.

M. Pouche, homme d'équipe à Hautmont, est nommé facteur mixte à Fourmies.

M. Lecocq, facteur-mixte de 1re classe à Libercourt passe employé même gare.

M. Gouley, pointeur à Trith-St-Léger, est nommé facteur-mixte de 1re classe à Prouvy-Thiant.

M. Pisson, sous-chef de manœuvres à Feignies, passe surveillant-chef des manœuvres, même gare.

M. Hauwel, sous-chef des manœuvres à Lourches, est nommé surveillant-chef des manœuvres à Somain.

M. Lesage, aiguilleur à Lourches, est nommé sous chef des manœuvres même gare.

M. Boucaux, employé au Cateau, passe même emploi à Noyon.

M. Duquesne, conducteur principal à Cambrai, est nommé employé à Lille-St-Sauveur.

M. Clément, homme d'équipe de 1re classe à Denain, est nommé facteur-mixte de 4e cl. à Prouvy-Thiant.

M. Lomond, aiguilleur de 3e classe à Feignies, est nommé sous-chef de manœuvres même gare.

Mme Delaporte, receveuse aux billets à Busigny, est nommée au Quesnoy.

M. Hariez, lampiste à Aulnoye, est nommé sous-chef lampiste de 3e classe à Lourches.

NOUVELLES MILITAIRES

Changements de garnison. — Les 1re et 2e brigades de hussards permuteront entre elles à l'issue des manœuvres d'automne. Les 2e hussards (Senlis) et 4e hussards (Meaux) remplaceront respectivement les 3e et 8e hussards à Verdun. Les états-majors de brigade changeront à la même date.

Ces mouvements auront lieu par voie de terre.

Cours pratiques et écoles à feu. — Ont été désignés par le général commandant le 1er corps pour assister aux écoles à feu d'artillerie de campagne, et aux tirs à la mer en 1912, les officiers généraux et supérieurs ci-après :

Pour les tirs de campagne au camp de Sissonne, du 7 au 10 août inclus, les généraux Plantey, gouverneur de Dunkerque ; Gendron, commandant la 1re brigade de cavalerie ; les colonels Benoit, commandant le 84e d'infanterie ; Bernard, commandant le 73e ; de La Porte, commandant le 145e ; les lieutenants-colonels Delamarre, du 1er ; de Sèze, du 110e ; Descaves, du 6e chasseurs ; le capitaine Dermery, de l'état-major du 1er corps.

Pour les tirs à la mer à Dunkerque, du 23 au 25 juillet inclus, le général de Préval, commandant la 3e brigade d'infanterie ; le colonel Breuillac, commandant le 6e chasseurs ; le colonel Fournery, chef d'état-major du 1er corps ; les lieutenants-colonels de Fonclare, du 145e ; Lepelletier, du 1er d'artillerie à pied ; Larroque, du 21e dragons.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez. 060

ROUBAIX

Lisez Romans-Revue, qui vous renseignera sur tous les ouvrages parus pouvant être mis entre les mains de vos chers enfants. On le trouve LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

—(o)—

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Très joli choix de **BOITES** pour
1res COMMUNIONS
Thomas Fils, 5, Rue du Priez, Lille 090

du 2 juin

Naissances. — Arthur Velghe, rue d'Arcole, c. Ve Joye, 7. — Jean Wallaeys, Grande-Rue, 219, c. du Petit-Paradis, 1. — François Marliot, avenue Julien-Lagache. — Clovis Cappelier, rue de Beaumont, 27. — Isabelle Van Elstraete, rue de Denain, 2. — Albert Philips, av. Julien-Lagache. — Alexandre Simoens, rue Marceau, 43.

Décès. — Marie Vandenabeele 74 ans, rue de la Guinguette, 60. — Arthur Bonte, 51 ans, ourdisseur, rue St-André, 24. — Jeanne Danchy, 21 ans, giletière, rue Ste-Eleuthère, 46. — André Zoll, 9 jours, rue d'Alma, 44.

Publications. — Joseph Tegedhoff, comptable, rue Voltaire, 13 et Marthe Soubry, modiste, rue Lacroix, 187. — Gustave Castelain, rue de l'Epeule, 73 et Germaine Delys, rue Ternaux, 24. — Louis Parenthon, marchand de tableaux, à Mouvaux et Gabrielle Semet, s. prof., rue Charles-Quint, 8. — Arthur Dubus, employé de commerce, rue de Rohan, 19 et Emilia Lecomte, s. prof., id., 30. — Louis Corveleyn, noyauteur, rue du Fontenoy, cour Moreau et Palmyre Dubois, bobineuse, rue Rollin, 22. — Paul Impens, liseur, et Constance Choquenet, gazeuse, rue Dombasle, 41. — Léon Franck, domestique, rue Voltaire, 93 et Adonie Ooghe, servante, à Tourcoing. — Jules Delvincourt, sergent de ville, rue de Wasquehal, 96 et Maria Mistiaen, doubleuse, rue Descartes, fort Sion, 13. — Jules Beny, aide-chauffeur, à Wattrelos et Louise Hubrecht, soigneuse, id. — Camille Hermans, chaudronnier en cuivre, rue de la Fosse-aux-Chênes, 73 et Louise Sottineville, soigneuse, id. — Gustave Dhulst, domestique, à Leers et Eugénie Degeetère, piqûrière, rue Pierre-de-Roubaix, 193.

Gaston Debal, employé de commerce à Wasquehal et Jeanne Dion, rue de Mouvaux, 120. — Désiré Delhaye, chauffeur d'auto, rue de Lille, 139 et Léonie Hetru, cuisinière, rue de l'Amiral-Courbet, 27.

Mariages. — Eugène Cnudde, rattacheur, rue des Longues-Haies, c. Désrumaux, 11 et Germaine Dusoulier, rattacheuse, rue des Filatures, c. Cornille, 4. — Georges Cornille, trieur de laine, rue de l'Ermitage, c. Billau, 22 et Eugénie Dhui, ménagère, r. de la Paix, c. G.-Lefebvre, 2.

CROIX

Le projet Lebas sur l'annexion partielle. — Le nouveau projet d'annexion partielle de Croix à Roubaix a été condamné par le vote unanime des électeurs habitant la portion de territoire comprise dans le projet.

Le bureau a été ouvert à 8 heures à la Mairie, par M. Victor Vaneslande, adjoint, ayant comme assesseurs MM. Jules Mesplomb, Gustave Laristan, Albert Doucerin, Gustave Leconte.

Sur les 68 inscrits, 46 ont pris part au vote ; des 22 qui se sont abstenus, il faut défalquer 8 militaires et deux électeurs accomplissant une période d'instruction.

A six heures et demie, M. Telliez, maire, a déclaré élus par 45 voix, membres de la commission syndicale, MM. Jules Mesplomb, apprêteur, Gustave Laristan, apprêteur, Florentin Vard, marchand de journaux, Albert Doucerin, magasinier, Gustave Leconte, peigneur, tous opposés au projet d'annexion.

WASQUEHAL

La Ducasse. — Dans la matinée, le mauvais temps a contrarié forains et promeneurs.

Il n'a pourtant pas empêché une certaine animation et de nombreux étrangers de sillonner les places et les rues. Aucun incident notable n'est à signaler.

Sucrez vos Fraises avec le
SUCRE BEGHIN
Sucre à Fruits en boîtes de 1 kilo et de 500 gr. 041

TOURCOING

Paroisse Saint-Christophe. — Une journée mariale. — Vraie journée mariale hier à St-Christophe. A la messe de 9 h. 1/2 chantée par la maîtrise paroissiale, eut lieu la bénédiction solennelle de la nouvelle statue de N.-D. de France.

Après l'Evangile, M. l'abbé Delattre prononça une éloquente allocution. Il justifia avec cette éloquence qu'on lui connaît le vocable de N.-D. de France en montrant qu'invoquer Marie sous ce nom, c'était : 1° consacrer une dévotion séculaire, puisque tous les peuples se sont choisi des égides, des patronages ; 2° consacrer une dévotion catholique; 3° consacrer une dévotion nationale. L'orateur s'attache à développer surtout ce troisième point. Il montre que la France est vraiment le royaume de Marie. Les voix de ses princes, les prières de ses temples et de ses chapelles le proclament et la Vierge elle-même l'a prouvé par ses multiples apparitions sur notre territoire.

A l'offertoire, M. Jean Wibaut, le baryton tourquennois si apprécié, a chanté avec infiniment d'expression le cantique de Gounod : « N.-D. de France ».

Le soir, à 6 h., avait lieu la fête officielle du train Bleu. M. le Doyen chanta le salut. Dans les stalles se trouvaient MM. les abbés Leleu, supérieur du collège et quelques-uns de ses professeurs ; Gaveile, curé de N.-D. de Lourdes ; Petillon et Malaquin, directeurs de pèlerinage. Dans le chœur avaient pris place les brancardiers et les infirmières du train Bleu.

Après le chant du « Magnificat », M. l'abbé Delattre développe cette pensée que Dieu et sa Sainte Mère font leurs délices d'habiter avec les enfants des hommes. Or, nulle part mieux qu'à Lourdes ne se constate cette rencontre du cœur de cet homme avec celui de son Dieu et celui de la Sainte Vierge, soit que la douleur l'oppresse, soit que la prière l'élève, soit que la joie emplissant son cœur, il éprouve le besoin de le traduire dans des chants.

Le prédicateur termina par un appel chaleureux en faveur de la quête destinée aux malades pauvres et d'un concours plus empressé que jamais des pieux pèlerins que la bénédiction du monument du Nord appelle à Lourdes cette année d'une façon spéciale.

Puis, aux chants de Lourdes, la procession se déroule à travers les rangs pressés des fidèles. La cérémonie se termina par la bénédiction du T.-S.-Sacrement.

La messe pour l'œuvre et les lecteurs de la « Croix » a été dite, dimanche, à Notre-Dame. A toutes les messes du jour, M. l'abbé Taquet a prononcé une allocution sur la presse. Après avoir montré l'importance de la presse en s'appuyant sur l'autorité du Saint-Père et de nombreux évêques d'une part et, d'autre part, sur les déclarations des plus acharnés adversaires de la Religion, M. Taquet a traité avec beaucoup de clarté et de précision des ravages de la mauvaise presse.

Sous prétexte de se renseigner beaucoup trop de catholiques se laissent aller à lire de mauvais journaux. Ce faisant, ils aident de leur argent la propagation de la mauvaise presse, s'exposent à perdre la foi et surtout donnent le scandale. « Un tel qu'on voit à l'église le dimanche et même en semaine, qui fait ses Pâques lit tel mauvais journal, quel exemple pernicieux ! ».

Double devoir donc pour les catholiques : 1° ne pas lire de mauvais journaux; 2° puisque la presse fait l'opinion et que l'opinion gouverne la société, obligation de lire et de propager les bons journaux en première ligne desquels se trouve la « Croix ».

HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations
Ve ROMMENS-VANZEVEREN, 13, Gde-Place 0276

Les autorisations de bâtir en avril et mai. — MM. Descarpentries, boulevard Descat ; Lorthiois-Motte fils, rue Charles-Wattine ; Desrousseaux, rue de l'Aurore ; Duel-Théophile, rue de la Blanche-Porte ; Semet-Bouche, rue du Flocon ; Volt frères, rue Augereau ; Dhalluin Alphonse, rue La Pérouse ; Maréchal Arthur, rue Ronsard ; L'Etat Paul, rue de la Belle-Vue ; veuve Amédée Prouvost, rue des Ursulines ; Robbo Urbain, rue de Toulouse ; Six Alphonse, rue du Flocon ; Fourrez, boulevard Gambetta ; Catteau Jules, boulevard du Cimetière ; Leclercq, contour Ste-Anne ; Lefebvre Anselme, rue Haute ; Dhalluin Em., rue du Prince ; Verraest Joseph, place Thiers; Lemaire Henri, rue Jacquard ; Rose Louis, rue d'Angleterre ; Verdière Arthur, rue de Bouvines ; Vanhoutte Floris, rue de Boulogne ; Robbe Urbain, rue de la Croix-Blanche; Masquillier fils, rue Auber ; Ballois Anatole, boulevard Gambetta ; Deldique Léon, id. ; Pollet, rue du Chêne-Houpline ; Desplanque Agathon, boulevard Industriel ; Longeville, rue du Blanc-Seau ; Vanderstichel, rue de Bondues ; Destombes Paul, rue de la Croix-Rouge et rue de la Croix-Blanche (angle) ; Vandemeulebrouck, rue d'Avesnes ; Bonnet-Willekens, rue d'Ennetière ; Fraymen, rue de Buenos-Ayres ; Deltour-Flament, rue d'Anor; Dujardin Gustave, rue des Bouchers ; Severin Charles, rue de St-Omer ; Vercouter Arth., rue des Bouchers ; Montagne, rue de Gand ; Tanchon, id. ; Société des Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, rue de Paris.

Mort subite. — M. Jules Lecoutre, 64 ans, sans profession, rue de Verdun, 20, se trouvant chez sa fille, rue du Flocon, 91, dimanche après-midi, fut pris d'un malaise.

On appela aussitôt le docteur Playoust, qui ne peut que constater la mort due à une embolie.

Soyez bons pour les animaux. — Léon Vanoverschelde, 30 ans, marchand ambulant, rue de Gand, frappait à coups de bâton son chien attelé à une charrette. Un agent survint qui lui dressa contravention.

Défense de traverser le jardin public en vélo. — Pour avoir enfreint ce règlement, Arthur Lebel, 25 ans, mécanicien, rue de l'Alma, à Roubaix, s'est vu dresser contravention.

Un chien abattu. — L'agent Mathieu, passant rue du Nord, rencontra un chien à l'aspect maladif. Craignant qu'il ne soit enragé, il lui donna la mort. L'animal a été enfoui à l'ébouage.

—(o)—

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 2 juin

Décès. — Irma Lhemitte, 52 ans, rue de Dunkerque, 52. — Henri Chombeau, 29 ans, rue de Bavai, 44.

Mariages. — Amand Duquesne, trieur, et Marie Lepers, soigneuse. — Georges Lefebvre, coiffeur, et Claire Dujardin, s. p. — Marceau Dumortier, peigneur, et Suzanne Lebrun, soigneuse.

Publications de mariages. — Henri Brille, magasinier, rue Reckem, 9, et Julienne Leveugle, emballeuse, rue de la Malsence, 405. — Jules Crop, cordonnier, à Mouvaux et Mathilde Snauwaert, soigneuse, rue de Brest, 24. — Adolphe Deschamps, chef d'équipe, rue du Brun-Pain, 12 et Hélène Schodet, couturière, rue de la Blanche-Porte, 42. — Achille Desbonnet, domestique, à Wattrelos et Sophie Dubus, soigneuse, rue de Beauvais 21. — Albert Delemarle, trieur, rue du Maréchal-Ney, 18 et Blanche Deboevere, doubleuse, r. de Menin, 113. — Gustave Leleu, chauffeur, rue de la Latte, 224 et Rachel Vanhecke, femme de chambre, à Roubaix. — Camille Monteyne, apprêteur, rue de Tournai, 63 et Madeleine Dubois, chocolatière, rue du Tilleul. — Henri Masure, maraîcher, à Tourcoing et Juliette Decottignies, s. prof., à Neuville.

Charles Bryselbout, employé aux tramways, rue Winoc-Chocqueel, 206 et Marie Mahy, employée, Grand'Place, 35. — Henri Decarpentrie, menuisier, à Orchies et Céline Burgrave, s. prof., rue de Roubaix, 119. — Jules Cadée, teinturier, à Amiens et Marguerite Delplanque, s. prof., rue des Piats, 52. — Arthur Vandevelde, rattacheur, à Wattrelos et Céline Demeulemeester, doubleuse, rue de la Croix-Blanche. — Joseph Cousinne, frappeur, rue de l'Espérance et Emilienne Faequeur, id., 9. — Léon Franck, domestique, à Roubaix et Adonie Ooghe, servante, à Mouscron. — Albert Selosse, teinturier, rue de la Marlière, 16 et Germaine Bulteel, soigneuse, rue de Mouscron, 42. — Paul Tiberghien, s. prof., à Tourcoing et Geneviève Scalbert, s. prof., à St-André. — René Debackère, tailleur d'habits, à Croix et Maria Delecourt, couturière, rue de la Tossée, 172.

HALLUIN

Messe en musique. — A l'occasion de la ducasse, l'excellente société de musique « La Philharmonie » s'est fait entendre hier dimanche pendant la grand'messe, sous l'habile direction de son chef M. A. Defer.

Après la messe, la Société a parcouru les principales rue de la ville.

La ducasse. — Favorisée par le beau temps inespéré d'hier, la ducasse a obtenu un brillant succès. Nombreux y sont venus les habitants des communes environnantes.

Le soir, sur la Place-Verte, la circulation ne se faisait que difficilement tant était considérable le nombre de promeneurs. Les forains ont dû faire d'excellentes recettes.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Sous les roues d'un chariot. — Dimanche, vers 8 heures du matin, en face de la distillerie de M. Droulers, un charretier tomba de son siège et les roues de son chariot lui passèrent sur le corps. Un employé des contributions indirectes, de service à la distillerie, M. Louis Prille, témoin de l'accident, releva le blessé.

Tandis qu'il lui donnait les premiers soins, on alla chercher un médecin.

Sauf la crainte de lésions internes, les blessures du charretier semblent n'avoir que la gravité de simples contusions intéressant le ventre et le bassin. Le blessé a été reconduit sur son chariot, à la ferme Lerouge où il est employé comme domestique.

BONDUES

En l'honneur de l'Administration municipale. — La société d'Anciens Militaires s'est rendue, dimanche, vers 4 h. de l'après-midi, aux demeures de MM. René d'Hespel, maire; Deheule et Desbonnets, adjoints, afin de les féliciter de leur récente réélection.

Le président de la Société, M. Henri Desbuquoy, a présenté successivement à M. le Maire et à ses adjoints, les plus âgés des Anciens Militaires. Des vins d'honneur ont été offerts.

Une sérénade. — Dimanche soir à 6 heures la Musique Municipale s'est rendue au hameau de la Croix-Blanche, chez M. Carlos Florin, président de la société, pour lui donner une sérénade.

Au nom de tous les musiciens, M. Léon Desbonnets, adjoint au maire, et vice-président de la société, a remercié M. Florin, de l'intérêt qu'il porte à la Musique municipale.

M. Florin a répondu par quelques mots aimables.

Après un vivat chanté en son honneur, le champagne fut servi.

Renversé par un cycliste. — Dimanche matin vers 8 heures, en se rendant à la messe, Mme Alfred Bonte-Delcourt, demeurant à la Payelle, a été renversée par un cycliste, M. Paul M..., charron.

Relevée par les témoins de l'accident, Madame Bonte fut reconduite à son domicile. Elle porte dans le dos plusieurs contusions. Elle se plaint en outre de douleurs internes. Son état n'est pas grave.

LILLE

Dévalisé pendant son sommeil. — Samedi soir, la tête lourde de vapeurs d'alcool, Victor Rusohop, 32 ans, ouvrier agricole à Sainghin-en-Weppes, s'endormait dans les remparts près de la porte de Tournai.

Un rôdeur survint qui, discrètement, lui déroba son porte-monnaie contenant 10 fr. et un ballot de vêtements.

Vol. — La brigade mobile a arrêté, à la gare de La Madeleine, Henri Franchequiné, 21 ans, charretier à Marcq, qui avait dérobé sur les quais un colis de confiserie.

Cambriolage. — Un malfaiteur s'est introduit chez M. Gadenne, marchand de frites, rue J.-J.-Rousseau, et a dérobé un coffret contenant un titre de rente, deux chaînes en or, une montre en or, une montre en métal, 2 breloques, une épingle en or, une bague en or avec brillant, un médaillon en doublé, un crayon en or et deux reconnaissances du Mont de Piété.

— En rentrant chez lui, dimanche soir, à 9 heures, M. Constant Goëmine, rue du Plat, 9, a constaté qu'un malfaiteur avait fracturé la porte de sa chambre située au 1er étage et avait fouillé tous les meubles. Le malfaiteur n'a rien emporté.

Arrestation. — La police de sûreté a arrêté, dimanche matin, rue de la Quennette, Jean Plessy, 23 ans, garçon boucher, qui avait commis diverses escroqueries au préjudice de M. Delabarre, boucher, rue Solférino, 210.

DUNKERQUE

Grave accident à l'usine du Chapeau-Rouge. — Une ouvrière de la filature du Chapeau-Rouge à Teteghem, Mme Martel, 19 ans, mariée depuis trois mois et domiciliée à Rosendael, rue de la Gendarmerie, en voulant nettoyer son métier en marche, a eu le bras droit pris et broyé dans un engrenage.

Mme Martel fut transportée à l'hôpital, où l'amputation fut décidée.

Les voleurs de vélos. — Les voleurs de bicyclettes font à nouveau parler d'eux. Samedi soir, un voyageur de commerce, M. Chicherit, a eu son vélo volé à la terrasse du café de La Lune, place Jean-Bart.

— Dimanche matin, à 8 h. 1/4, un inconnu a dérobé la bicyclette que M. Decool fils avait momentanément abandonnée devant le numéro 36 de la place Jean-Bart.

VALENCIENNES

Deux ouvriers asphyxiés AUX HAUTS-FOURNEAUX D'ANZIN

Samedi, vers six heures du soir, aux Hauts-Fourneaux d'Anzin et de Denain, à la Bleuse-Borne, trois ouvriers ont été asphyxiés dans les circonstances suivantes :

Une « cuve » de haut-fourneau est en réfection à la Bleuse-Borne. Cinq maçons étaient occupés à ce travail : Fernand France, 38 ans ; Adolphe Locoge, 38 ans ; Emile Richez, 34 ans ; Emile Dorchy, 28 ans, et J.-B. Dehon, 40 ans.

Vers cinq heures du soir, Emile Richez se sentit indisposé : le gaz délétère, provenant du haut-fourneau, pénétrait dans la « cuve ». Il appela au secours et se précipita, avec ses camarades, qui venaient de sentir également les premiers effets du gaz, vers l'ascenseur.

Le machiniste, M. Fromont-Fauquet, avait entendu les appels désespérés des malheureux ; il fit manœuvrer l'ascenseur auquel MM. Richez, Dorchy et Dehon purent s'accrocher.

Mais deux de leurs camarades, France et Locoge, ne purent les suivre ; déjà l'asphyxie avait fait son œuvre et ils étaient tombés pour ne plus se relever.

LES PREMIERS SECOURS

Tandis qu'on transportait les trois rescapés à l'infirmerie, où des soins énergiques leur faisaient reprendre leurs sens, on tentait de sauver ceux qui étaient restés au fond de la « cuve ».

M. Romptaux, 24 ans, machiniste, muni d'un casque respiratoire, descendit par deux fois, mais, chaque fois, il subit un commencement d'asphyxie et dut remonter.

Tout espoir de ramener vivantes les deux victimes était perdu.

Un autre serviteur descendit à son tour et fut assez heureux pour pouvoir, malgré le danger qu'il courait lui-même, ligoter les cadavres et les faire hisser.

LES VICTIMES

Les deux victimes Fernand France et Adolphe Locoge, habitent Anzin, le premier rue d'Arnonville, le second rue des Merlicans.

France est marié et père de deux enfants âgés de 11 et 7 ans ; Locoge est veuf, il a un fils soldat au Tonkin et deux filles, dont l'une est mariée.

LES RESCAPÉS

Les trois rescapés, après avoir reçu les soins des docteurs Vallée et Danhiez, ont regagné leur domicile.

Emile Richez habite rue Dorchies, à Bruay-sur-l'Escaut ; il est marié et père de trois enfants âgés de 11, 9 et 3 ans.

Emile Dorchy demeure à Anzin, rue de Condé, il est marié depuis huit jours seulement.

J.-B. Dehon est domicilié à Maresches, il est marié et père de trois enfants.

LA CAUSE DE L'ACCIDENT

La cause de l'accident est encore mal définie. On croit qu'un robinet du tube conducteur du gaz du haut-fourneau aux cuves a été, par erreur, ouvert sur la conduite de la cuve en réfection.

Une enquête est ouverte.

Cet accident est le second de même nature qui se produit aux Hauts-Fourneaux d'Anzin. Le premier remonte à huit ans et causa la mort de plusieurs ouvriers.

Le Cambriolage de Denain

ARRESTATION DU MALFAITEUR
SON ÉVASION DE LA PRISON

Nous avons annoncé qu'un cambriolage avait eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi chez M. Sirot, rue Duquesnoy. De graves soupçons pesaient sur Désaillard Henri, dit L'Bricoleux, 32 ans, demeurant rue de Wavrechain. Une perquisition fut faite vendredi à son domicile : elle ne fit rien trouver. Cependant la police rechercha Desaillard et finit par l'arrêter samedi matin vers 5 heures.

Marié depuis quelques années à Adèle Delmotte et père d'un enfant, il possède un casier judiciaire déjà chargé. En 1900 il fut condamné à six mois de prison pour coups de couteau à son père, à quinze jours pour coups le 6 décembre 1908, à un mois pour vol le 7 du même mois, à un mois pour vol, coups et outrages à agent en 1910.

Samedi vers neuf heures, il fut interrogé par le commissaire de police ; puis reconduit à la prison. Vers dix heures un quart un agent devait aller le rechercher pour un nouvel interrogatoire. Quel ne fut pas son étonnement de ne plus revoir le prisonnier. Au même moment une femme de la rue d'Enghien venait avertir la police qu'elle avait vu fuir L'Bricoleux brandissant une barre de fer. Desaillard avait réussi, à l'aide sans doute d'un morceau de fer, à percer la muraille qui sépare la prison du patronage Saint-Martin et à prendre la clef des champs. Il traversa la cour du patronage, sauta au-dessus du mur de clôture et traversa un jardin et une maison de la rue d'Enghien.

Aussitôt avisée la police se mit à sa recherche dans la direction de Wavrechain, de Rouvignies et de Prouvy, mais ne put jamais rejoindre le cambrioleur. Son signalement a été envoyé à toutes les brigades environnantes.

Vers midi sa femme amenée au commissariat, dénonça ceux qui avaient aidé son mari. Ce sont : Delsart Abraham, 40 ans, demeurant à Wavrechain, près de la ligne de chemin de fer, père d'une nombreuse famille, et un jeune homme de 16 à 17 ans, Mortier Jules, qui avait aidé à pousser la charrette. Delsart et Desaillard avaient caché leur butin dans un tonneau, enfoui dans la terre. Ils avaient dérobé des vêtements, du linge, de l'argenterie, un fusil, un appareil de photographie.

Ces voleurs sont également les auteurs de divers autres cambriolages, notamment de celui du château Delansel à Wavrechain, survenu le 19 février dernier.

Delsart et Mortier ont été conduits à la prison de Valenciennes. Desaillard, l'évadé, sera poursuivi non seulement pour vol, mais pour évasion et bris de prison.

Dépêches de la Nuit

L'ANNIVERSAIRE de la naissance du Saint-Père

Rome, 2 juin. — A l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Pape, les corps d'armes du Vatican ont revêtu le grand uniforme. Dimanche matin, les musiques des gendarmes pontificaux et de la garde palatine, réunies dans la cour Saint-Damase, ont exécuté un programme de choix, en présence de nombreux assistants.

Le Pape a réuni quelques personnes, qui lui ont présenté leurs souhaits. Il a reçu également ses sœurs et ses neveux, avec lesquels il s'est entretenu quelques instants.

De nombreuses dépêches de félicitations, émanant de souverains et chefs d'Etat, de congrégations, de notabilités catholiques, sont parvenues de tous côtés au Vatican.

LA Reine de Hollande A PARIS

La Journée de Dimanche

La reine Wilhelmine et le prince Henri ont quitté, à 10 heures, en automobile, le ministère des affaires étrangères pour se rendre au temple, rue Roquépine, où ils ont assisté au service divin.

La cérémonie religieuse prend fin à 11 h. 1/2. La reine est acclamée à sa sortie par la foule massée rue Roquépine.

A LA LÉGATION

La reine a offert à une heure, à la légation de Hollande, un déjeuner en l'honneur du Président de la République et de Mme Fallières.

La demeure du chevalier de Stuers, ministre des Pays-Bas à Paris, 55, avenue de Kléber, est pavoisée de drapeaux. Le pavillon hollandais, cravaté aux couleurs d'Orange, flotte au balcon.

A une heure dix, la reine et le prince des Pays-Bas arrivent en landau découvert, escorté de deux escadrons de cuirassiers. Ils sont l'objet de chaudes acclamations de la part du public.

A 1 h. 15, le Président de la République et Mme Fallières, accompagnés de M. Ramondou, secrétaire général de la présidence, et de M. Mollard, directeur du protocole, arrivent à leur tour en automobile à la légation.

Le chef de l'Etat est reçu à sa descente de voiture par S. A. R. le prince des Pays-Bas, et le baron d'Asbeck, conseiller de légation, qui le conduisent à l'appartement du ministre des Pays-Bas à l'entrée duquel se tient la Reine, entourée de sa suite.

La Reine et le Prince en occupaient le centre de la table en se faisant vis-à-vis.

La souveraine avait à sa droite le Président de la République, et à sa gauche M. Antonin Dubost, président du Sénat.

A la droite du Prince, Mme Fallières, et à sa gauche Mme Antonin Dubost.

Parmi les convives notons : Le président de la Chambre des Députés et Mme Deschanel ; le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, et Mme Raymond Poincaré ; M. Steeg, ministre de l'Intérieur ; M. Delanney, préfet de la Seine ; M. César Caire, vice-président du Conseil municipal de Paris ; M. Lépine, préfet de police ; M. Marcellin Pellet, ministre de France à La Haye ; M. le Jonkheer de Marees van Swinderen, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

M. Mollard, directeur du protocole ; M. le chevalier de Stuers, ministre des Pays-Bas à Paris ; M. le baron d'Asbeck, conseiller de légation, et M. le capitaine de frégate Jonkheer Hooft Graafland, aide-de-camp du Prince des Pays-Bas.

Le menu était composé ainsi : Consommé en tasses ; Œufs Régence ; Darne de saumon parisienne ; Filet de bœuf Renaissance ; Poularde à la Néva ; Salade ; Cailles rôties flanquées d'ortolans ; Petits pois ; Glace ; Gâteaux ; Fromages.

Aucun toast n'a été porté.

Le déjeuner s'est terminé à 3 heures.

Après avoir pris congé du Président de la République et de Mme Fallières, la Reine Wilhelmine et le Prince Henri se sont rendus à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, puis le cortège royal est rentré au ministère des Affaires étrangères à 4 heures 15.

LA REINE A L'HOTEL-DE-VILLE

A 4 h. 50, avec le Président de la République et Mme Fallières, la Reine et le Prince consort, sont partis du Palais-Royal pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville.

Le cortège, escorté par deux escadrons de cuirassiers, gagne l'Hôtel-de-Ville par le quai d'Orsay, les ponts et la place de la Concorde, le Jardin des Tuileries qu'il traverse en entier.

Partout la foule est considérable et acclame chaleureusement les souverains.

Puis par les quais le cortège est arrivé à 5 h. 10. L'Hôtel-de-Ville est pavoisé. Au faîte du dôme flotte le pavillon de la reine. Une foule énorme fait à la souveraine une magnifique ovation.

C'est dans le salon de la cour du Centre que le vice-président du conseil municipal a souhaité la bienvenue. M. le préfet de la Seine a ajouté quelques mots.

La reine a répondu très aimablement. Elle a surtout déclaré qu'elle était ravie de l'accueil de la population parisienne.

Avec joie elle y voit la sympathie du peuple français pour son pays, sympathie d'ailleurs bien réciproque.

La reine a ensuite été invitée à apposer sa signature sur le livre d'or.

Elle a reçu au nom de la ville de Paris un magnifique éventail en nacre, et on remit au prince consort une médaille en or à l'effigie de la ville de Paris.

A 6 heures, les souverains ont regagné le Palais des Affaires étrangères par le pont et la rue d'Arcole, rue Dante, le boulevard Saint-Germain et le quai d'Orsay.

La foule, massée sur les trottoirs, a acclamé la Reine et sa suite.

A 6 heures 20 le cortège arrivait au Ministère des Affaires étrangères.

Les honneurs militaires furent rendus par un piquet de la garde républicaine. A 6 heures 25, le Président de la République et Mme Fallières prenaient congé de la Reine et regagnaient directement l'Elysée.

LE DINER DU SOIR

A 7 heures, le Président du Conseil et Mme Poincaré ont offert un dîner de gala.

Parmi les convives, outre le Président et Mme Fallières, les ministres, les membres des bureaux des deux Chambres, on remarquait M. Loubet et un certain nombre d'académiciens.

Le dîner a été suivi d'une soirée artistique, à laquelle ont pris part les meilleurs sujets de l'Opéra.

Un prêtre assassiné

A ANGERS

Le chanoine Piton, curé de l'église St-Serge, qui était sorti samedi soir pour visiter un malade, n'avait pas reparu ce matin à son domicile. Les recherches qui ont été faites ont établi que l'appartement du chanoine a été cambriolé. On croit que celui-ci a été attiré dans un guet-apens et assassiné, et que ses agresseurs, après l'avoir dévalisé, se sont emparés de ses clefs, et ont pu ainsi pénétrer dans la cure. On a découvert, avenue des Fours-à-Chaux, quelques objets appartenant au chanoine Piton, notamment une étole, un surplis, un crucifix et un missel.

AU MAROC

LES RENFORTS

Toulon. — 867 hommes d'infanterie coloniale et une section de mitrailleuses, sous le commandement du chef de bataillon Fleury, se sont embarqués dimanche, à destination de Casablanca.

Samedi prochain un nouveau bataillon actuellement en formation, quittera Toulon. C'est le colonel Blondat, du 8e d'infanterie coloniale, qui prendra le commandement de ces nouveaux effectifs.

L'ADJUDANT BOURDUT DÉCORÉ

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui un décret nommant chevalier de la Légion d'honneur l'adjudant Bourdut, du 4e tirailleurs, blessé grièvement le 26 mai dernier, lors de l'attaque de Fez.

SERVICE FUNÈBRE A FEZ

Fez, 2 juin (par télégraphie sans fil, via Casablanca). — Un service funèbre a été célébré ce matin à l'hôpital militaire à la mémoire du sergent instructeur Redman, tué hier à l'ennemi.

Le général Brulard a fait ressortir le courage du disparu, qui aimé de ses chefs et des camarades, succombe dans les rangs français, resserrant encore ainsi les liens qui unissent la France et l'Angleterre.

Le Consul anglais a remercié le général de ses paroles de sympathie.

Le général Lyautey a dit que le sergent Redman fut tué pour une noble cause, en combattant avec la France contre un ennemi qui trouble la paix et menace la vie des européens.

L'ATTAQUE DES GOUMS

Tanger, 2 juin. — Mazagan, 1er juin. — L'attaque signalée hier a eu lieu contre une reconnaissance dirigée par un lieutenant au Souk-Knus des Aounat, à 6 kilomètres du camp de la mission sanitaire.

Les goumiers ont eu 1 tué et 2 blessés. Les dernières nouvelles disent que la situation s'améliore.

Accidents de Chemins de Fer

Saint-Etienne. — Au moment où un train du chemin de fer départemental entrait samedi soir en gare de Pelussin, le tuyau amenant la vapeur pour le fonctionnement du frein a sauté : le chauffeur, le chef de train et quelques voyageurs ont été plus ou moins blessés.

—o—

Vannes. — A un passage à niveau situé à proximité de notre ville, une voiture contenant cinq personnes habitant Locnüne, était arrêtée attendant le passage d'un train.

Le cheval prit peur, et se jeta sur la voie à l'arrivée du convoi.

Une collision se produisit. Une des personnes qui se trouvaient dans la voiture fut tuée sur le coup. Les quatre autres ont été blessées plus ou moins grièvement.

LA GUERRE ITALO-TURQUE

Constantinople. — Un journal signale le bruit, que sur la demande de l'Angleterre, l'Italie aurait renoncé à occuper Mitylène, Chio et Lemnos.

Le Duc d'Orléans blessé

Londres. — Le duc d'Orléans jouait au golf, vendredi à Evesham, lorsque son pied glissa : il tomba lourdement sur la main droite, se faisant une fracture de l'os métacarpien et se foulant sérieusement les muscles de l'avant-bras.

PETITES DEPECHES

Amiens. — A la fête militaire organisée par les Sociétés militaires de cavalerie, les Cavaliers du Nord ont obtenu le 1er prix.